

**PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS  
DCPPAT/BICUPE/SIC**

-----  
**Commune de Tilloy-les-Mofflaines**  
-----

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
-----

**Demande d'autorisation environnementale,  
présentée par la société ROLL GOM  
en vue d'exploiter  
un centre de transit-regroupement de déchets d'entretien et réparation automobile**  
-----

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 29 septembre 2023, une enquête publique est ouverte, pendant 33 jours du vendredi 27 octobre 2023 au mardi 28 novembre 2023 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ROLL GOM, en vue d'exploiter un centre de transit-regroupement de déchets d'entretien et réparation automobile sur la commune de Tilloy-les-Mofflaines.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Noël RECHER, Directeur Environnement AUREA de la société ROLL GOM (Tél: 06.21.83.91.39) – Courriel : noel.recher@epr-valorisation.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur support papier relatif à cette installation en Mairie de TILLOY-LES-MOFFLAINES (siège de l'enquête) - 46 avenue Charles-de-Gaulle – le lundi de 8h15 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00, ainsi que du dossier sous format numérique sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais à l'adresse suivante : (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>) rubrique Publications– Consultation du Public– Enquête Publique – ICPE- Autorisation – ROLL GOM – TILLOY-LES-MOFFLAINES.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras Cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Arras, Achicourt, Athies, Beaurains, Feuchy, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas et Sainte-Catherine.

Une étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France et le mémoire en réponse de l'exploitant sur l'avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale Hauts-de-France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Le tribunal administratif a nommé M. Jean-Marc DUMORTIER commissaire enquêteur titulaire et M. Philippe-Pierre PIC commissaire enquêteur suppléant, pour la conduite de cette enquête.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Tilloy-les-Mofflaines, du vendredi 27 octobre 2023 au mardi 28 novembre 2023 inclus, soit à les transmettre par courrier au commissaire enquêteur en mairie de Tilloy-les-Mofflaines, ou les formuler à M. Jean-Marc DUMORTIER, commissaire enquêteur, qui sera présent en cette mairie les :

- Vendredi 27 octobre 2023 de 8 h 30 à 12 h 00
- Mercredi 8 novembre 2023 de 13 h 30 à 17 h 00
- Samedi 18 novembre 2023 de 8 h 30 à 12 h 00
- Jeudi 23 novembre 2023 de 8 h 30 à 12 h 00
- Mardi 28 novembre 2023 de 13 h 30 à 17 h 00.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées par voie électronique, du vendredi 27 octobre 2023 au mardi 28 novembre 2023 inclus à l'adresse suivante : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications – Consultation du Public – Enquête Publique – ICPE-Autorisation – ROLL GOM – TILLOY-LES-MOFFLAINES– Déposer une observation.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de Tilloy-les-Mofflaines, dans les mairies précitées, et sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais.

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation environnementale.